

ViVa'Magny a été reçue par :

Mme Dulac – Adjointe à la Communication

M. Lolloz Maire

M. Besco Adjoint délégué au Développement durable et aux déplacements

M.Lolloz a entamé la réunion en rappelant son attachement à garder le caractère rural de Magny-les-Hameaux, et à ce sujet il nous a fait part de son inquiétude face au devenir incertain de plusieurs fermes : la pépinière et la ferme « Sauget » à Villeneuve, et le désir de du propriétaire du centre équestre à Villeneuve de recentrer son activité à Brouessy. Ces trois éléments pèsent fort lourd en terme de menaces immobilières potentielles, comparés aux projets d'EFIDIS à Brouessy et Magny-Village a-t-il précisé. C'était aussi une façon de relativiser ces projets !

A ce sujet, il nous a dit qu'INRA et EFIDIS étaient toujours en négociation mais qu'il n'en savait pas plus.

Il a ensuite abordé la présentation du projet de Jardins de Cocagne à Buloyer :



Les Jardins de Cocagne sont des jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle (<http://www.reseaucocagne.asso.fr/>).

Ils s'implantent derrière la ferme de Buloyer, sur 2,5ha libérés l'agriculteur exploitant. Des serres (tunnels plastiques) seront installées derrière le mur de la ferme. Une haie basse sera plantée le long du CD (mais ne cachera pas les serres, ensoleillement oblige).

Les légumes produits seront distribués sur plusieurs points de ventes aux alentours. Le principe est la fourniture de paniers hebdomadaires aux consommateurs adhérents. Le point de vente pour Magny n'est pas encore défini. Les surplus éventuels seront vendus sur place à tout acheteur, adhérent ou non.

Une petite serre à l'intérieur des murs de ferme sera destinée au recensement et à la production de plants d'espèces locales en voie de disparition.

Le dernier projet présenté a été celui de restaurant scolaire à l'école Rosa Bonheur à Magny-Village.

Le restaurant sera construit dans l'enceinte l'école, légèrement sur pilotis vers la vallée. Des baies vitrées permettront aux enfants de profiter d'une jolie vue sur la vallée.

Le devenir du restaurant actuel n'est pas arrêté. La municipalité travaille avec le PNR pour une éventuelle réhabilitation du bâti, si la construction en vaut la peine.

L'OIN a été évoqué : Magny n'est concernée que par une petite zone le long du CD36 (zone « Hilti »). Le Maire a confirmé son refus de voir cette partie de Magny exclue du PNR : Magny doit être entièrement dans le parc. De son point de vue, il n'y a pas contradiction, Magny ayant déjà intégré une OIN (celle de la ville nouvelle de Saint-Quentin) en demeurant dans le PNR.

Le Maire a terminé la réunion en rappelant la création d'une liaison 464 Express aux heures de pointe (départ du Buisson ; arrêts à l'hôtel de ville et à Buloyer) à partir du 15 décembre. Cette ligne sera dans un premier temps expérimentale. Elle sera confirmée si la fréquentation est satisfaisante.